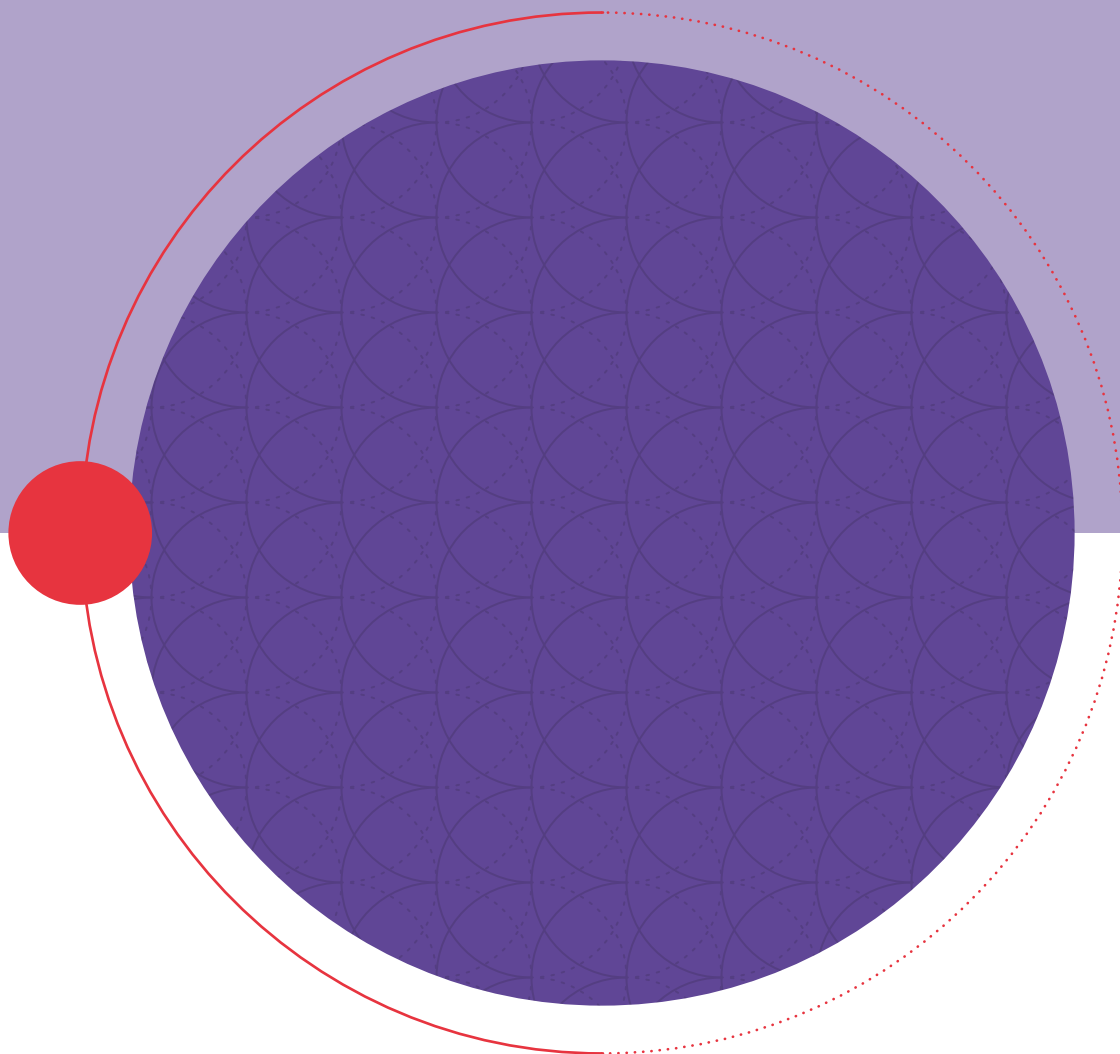


INTRODUCTION



Pour les paysan.ne.s et les peuples autochtones du monde, les semences représentent la vie. Pour bon nombre d'entre eux, leurs semences sont des êtres vivants qui méritent respect, amour et attention. Elles sont la source des aliments qu'ils produisent pour leurs communautés et au-delà de cela, elles incarnent le lien étroit qu'ils entretiennent avec leur environnement naturel ; elles sont par ailleurs essentielles au tissu social de leurs communautés et à leurs expressions culturelles. Les semences et la biodiversité agricole – à savoir l'ensemble des êtres vivants vivant à la surface du sol, sous terre et dans les eaux au sein de l'écosystème de production, et les écosystèmes en tant que tels, dans toute leur diversité – sont le résultat de l'interaction de la diversité culturelle et de la diversité biologique, dans tous les écosystèmes, sur des milliers d'années. À travers le monde, les paysan.ne.s et les peuples autochtones ont développé leurs propres systèmes de conservation, gestion, préservation et mise en valeur de leurs semences. Ces systèmes sont inextricablement liés à des connaissances anciennes et traditionnelles profondes, qui continuent d'être transmises d'une génération à l'autre, tout en étant constamment enrichies par les innovations des paysan.ne.s et des peuples autochtones.

Les systèmes semenciers des paysan.ne.s et des peuples autochtones et leurs pratiques agricoles et de gestion fondées sur l'agroécologie sont des éléments essentiels des systèmes alimentaires locaux, lesquels nourrissent plus de 70 % de la population mondiale et contribuent à améliorer la santé et le bien-être des êtres humains, tout en respectant et en préservant l'environnement naturel. Ils constituent donc un pilier essentiel de la souveraineté alimentaire des peuples et de l'autonomie des paysan.ne.s et des peuples autochtones, garantissant la résilience face au changement climatique, aux conflits et aux différents types de chocs et de crises⁴.

Aucune semence paysanne ou autochtone n'existe sans la communauté qui la conserve, l'utilise, la préserve et la développe au sein de son système de production, de sa culture et de l'écosystème dans lequel elle vit. C'est pourquoi les semences ont été reconnues comme un droit humain des paysan.ne.s et des peuples autochtones, par nature collectif et holistique⁵. Les paysan.ne.s et les peuples autochtones ont donc le droit de continuer à entretenir leur relation dynamique avec les plantes, les animaux, les micro-organismes et la nature dans son ensemble, comme condition de leur bien-être et de leur vie dans la dignité. Leur droit aux semences est étroitement lié à une série d'autres droits humains, tels que le droit à l'alimentation et à la nutrition, le droit à la santé, le droit au travail, le droit à la culture et le droit à l'auto-détermination.

Grâce à leurs systèmes de semences, de gestion et de production, les paysan.ne.s et les peuples autochtones contribuent de manière décisive à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité. Souvent, ils agissent en gardiens et gestionnaires des écosystèmes - tant naturels qu'agricoles - en les protégeant, en les conservant et en les restaurant. Le respect, la protection et la garantie de leurs droits constituent donc une contribution essentielle pour enrayer la perte de biodiversité et protéger les écosystèmes.

Malgré leur importance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réalisa-

⁴ Groupe de travail sur la biodiversité agricole du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP), *Biodiversity for Food and Agriculture: the perspectives of small-scale food providers. Contribution to FAO's report "State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture (SoW-BFA)*, 2015.

⁵ Voir le chapitre I pour plus de détails.

tion des droits humains ainsi que la conservation de la biodiversité et des écosystèmes, les systèmes semenciers paysans et autochtones sont de plus en plus marginalisés et menacés. La dépossession de leurs terres dont sont victimes les populations et les communautés rurales, ainsi que la destruction des écosystèmes provoquée par les activités extractives telles que l'agriculture industrielle et l'exploitation minière, entraînent des conflits et des migrations forcées, tout en détruisant le tissu social et les modes de vie de millions de familles. Les droits de propriété intellectuelle, sous la forme de lois restrictives relatives à la protection des variétés végétales et/ou aux brevets, ainsi que la rigidité accrue des lois semencières et des règles de commercialisation des semences, limitent considérablement les droits des paysan.ne.s et des peuples autochtones et leurs pratiques de gestion des semences⁶. Souvent, ces dernières sont purement et simplement criminalisées, ce qui constitue une violation manifeste des obligations qui incombent aux États en matière de droits humains⁷. Les cadres juridiques restrictifs et les mesures de soutien au secteur des semences industrielles/commerciales sont autant de politiques qui favorisent un modèle d'agriculture industrielle. Ce modèle est à son tour responsable de la destruction massive de la biodiversité et des écosystèmes par la déforestation, l'épuisement et la pollution des sols, de l'eau et de la faune, ainsi que des violations des droits humains qui en résultent. L'agriculture industrielle et la promotion, par le biais de politiques publiques, de semences industrielles hybrides issues d'un nombre limité de cultures et de variétés homogènes, uniformes et à haut rendement, ainsi que des organismes génétiquement modifiés (OGM), ont entraîné la perte de près de 75 % de la biodiversité agricole au cours du siècle dernier⁸. Les nouvelles technologies telles que l'édition du génome et l'information de séquençage numérique sont utilisées par les entreprises pour accroître leur pouvoir monopolistique sur les semences et la biodiversité, et pour priver les populations rurales de leurs richesses⁹.

Les conséquences désastreuses des systèmes agricoles et alimentaires industriels sont désormais trop visibles pour être encore ignorées. Les crises écologiques profondes auxquelles le monde est confronté et dont les expressions les plus visibles sont un changement climatique sans précédent ainsi que la perte accélérée de la biodiversité exigent des États et des sociétés qu'ils transforment en profondeur leurs systèmes agricoles et alimentaires. Pour les paysan.ne.s, les peuples autochtones et leurs communautés, la combinaison de politiques erronées et de la crise écologique se traduit par des chocs multiples, qui menacent leurs moyens de subsistance et leur existence, mettant ainsi en péril la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale. Ces dernières années, l'agroécologie a été progressivement reconnue comme la réponse appropriée à la crise existentielle à laquelle les sociétés humaines sont confrontées, s'appuyant sur les connaissances et les innovations traditionnelles des paysan.ne.s et des peuples autochtones tout en intégrant les avancées scientifiques¹⁰.

Si les paysan.ne.s et les peuples autochtones sont les personnes les plus touchées par le changement climatique et la destruction de la biodiversité, ils sont aussi

6 Voir le chapitre II pour plus d'informations.

7 La Via Campesina/GRAIN 2015, *Les lois semencières qui criminalisent les paysannes et les paysans : résistances et luttes*. <https://viacampesina.org/fr/les-lois-semencie-res-qui-criminalisent-les-paysannes-et-les-paysans-re-sistances-et-luttes/>

8 Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO, *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2019*. www.fao.org/state-of-biodiversity-for-food-agriculture/en (en intégralité en anglais) ou <http://www.fao.org/3/CA3229FR/CA3229FR.pdf> (en bref)

9 Voir le chapitre II.5 pour plus de détails.

10 Conseil de la FAO, *Les dix éléments de l'agroécologie, 2019*. <http://www.fao.org/3/ca7173fr/ca7173fr.pdf>. Voir aussi : Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, *Approches agroécologiques et autres approches innovantes pour une agriculture durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition, 2019*. http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/HLPE/reports/HLPE_Report_14_FR.pdf

la clé de la solution aux défis actuels. Leurs systèmes de semences, de gestion et de production, ainsi que leurs connaissances approfondies et leur capacité à innover, sont essentiels pour adapter les cultures et les variétés aux conditions changeantes et pour conserver, restaurer et mettre en valeur la biodiversité agricole. De plus, la relation étroite qu'ils entretiennent avec le monde naturel ainsi que l'énorme quantité de biodiversité qu'ils cultivent chaque jour sont indispensables au renouvellement de l'équilibre écologique de nos sociétés. Ainsi, le respect et la protection réelle de leurs droits sont une contribution essentielle aux changements transformateurs qui sont nécessaires de toute urgence aujourd'hui. La reconnaissance et le soutien des systèmes semenciers paysans et autochtones doivent donc être au cœur des stratégies visant à protéger la biodiversité et à concrétiser les droits humains, afin de jeter les bases d'un avenir différent.

Ce guide fournit des éléments permettant d'orienter les discussions sur la manière dont le droit des paysan.ne.s et des peuples autochtones sur les semences peut être inscrit dans les cadres juridiques nationaux et régionaux, en tenant compte de leurs systèmes semenciers spécifiques. Tout comme la gestion des semences est intrinsèquement collective, ce guide repose également sur un effort collégial. Il condense de nombreuses discussions tenues au sein du Groupe de travail du CIP sur la biodiversité agricole et se base donc avant tout sur les contributions des paysan.ne.s et des peuples autochtones de toutes les régions du monde. D'autres contributions ont été apportées par d'autres OSC qui soutiennent le CIP, dont plusieurs ont fourni des commentaires sur une version préliminaire de ce guide.

Les auteur.e.s espèrent que ce guide pourra être utile à différents acteurs, notamment aux autorités publiques, aux organisations internationales et aux OSC. Mais avant tout, ce guide a pour but d'appuyer les luttes des paysan.ne.s et des peuples autochtones du monde entier qui cultivent et préservent la biodiversité et la vie au quotidien. Ce guide leur appartient.

